

Vos références : CLIHYD4506-Devis10892

EDREE
 PARC DES AULNAIES
 84 RUE DU BEUVRON
 45160 OLIVET

RAPPORT D'ESSAIS

Les résultats ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai.

Préleveur : EDREE

DONNEES ADMINISTRATIVES

Référence labo. de l'échantillon..	: 22HYD.850.1	Date de prélèvement.....	: 13/12/2021 12:30	Date de réception.....	: 13/12/2021 14:33
Date d'enregistrement.....	: 16/02/2022	Date de début d'analyse.....	: 13/12/2021 14:41	Date de première édition.....	: 16/02/2022
Référence client de l'échantillon.	: <u>Recontrôle DTI du dossier 21HYD.6343.1</u>			Date d'édition.....	: 16/02/2022

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON

Type de produit.....	: Eau souterraine pour consommation (puits ou forage)		
Conditions de transport	: Réfrigéré	Flaconnage	: Correct
Département	: 45		:

	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	<u>ANALYSES REALISEES EN SOUS TRAITANCE</u>					
	PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE					
§ *	Indice Alpha Total	NF ISO 10704	0,19	Bq/L	-	-
§ *	Indice Bêta Total	NF ISO 10704	0,19	Bq/L	-	-
§ *	Tritium	NF ISO 13168	< 8,10	Bq/L	-	100
§ *	Bêta global résiduel	NF ISO 10704	0,1023	Bq/L	-	-
§	Potassium-40	Calcul	0,0897	Bq/L	-	-
§ *	Calcul DTI	Arrêté du 01/09/03	0,030	msV/an	-	-
§ *	U-234	NF M-60-805-5	0,014	Bq/L	-	-
§ *	U-238	NF M-60-805-5	0,009	Bq/L	-	-
§ *	Ra-226	Méthode interne	0,107	Bq/L	-	-
§ *	Ra-228	Méthode interne	< 0,032	Bq/L	-	-
§ *	Pb-210	Méthode interne	< 0,016	Bq/L	-	-
§ *	Po-210	NF M-60-808	< 0,003	Bq/L	-	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, § : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du

contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.



Accréditations
 n°1-5752
 n°1-5753
 n°1-5755
 n°1-6805
 n°1-7070
 n°1-7071
 Liste des sites et
 portées disponibles
 sur www.cofrac.fr

Conclusions et déclaration de conformité :

Analyse de base radioactivité : rappel des valeurs guides (arrêté du 12 mai 2004) : l'échantillon est considéré conforme dès lors que la valeur mesurée hors incertitude ne dépasse pas les seuils suivants, (circulaire DGSNR n°DGS/EA4/2007/232 du 13 juin 2007) :

- Indice alpha global inférieur ou égal à 0,1 Bq/L
- Indice bêta global inférieur ou égal à 1 Bq/L hors contribution du K40
- Activité tritium inférieur ou égal à 100 Bq/L

On note une activité alpha globale supérieure à 0,1 Bq/L,

La Dose Indicative (DI) représente la dose efficace résultant de l'ingestion des radionucléides (hors K40, tritium, radon et ses descendants) présents dans l'eau durant une année de consommation. La DI doit être inférieure ou égale à 0,1 mSv/an pour respecter les critères de qualité.

Remarque : les analyses de radioactivité ont été sous-traitées au laboratoire SUBATECH. Les résultats des analyses réalisées en sous-traitance sont une retranscription issue des rapports d'essais originaux. Ces rapports d'essais originaux sont disponibles sur demande.

Radio Activité
Pascal BREDIF
Signataire



Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "*" correspond à un valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention *. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, T : Tours, § : Sous-traitance).

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur www.labeau.ecologie.gouv.fr.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.